

Fespaco 2005

Le cinéma sud-africain «reconnu» par un palmarès politique

Le 19ème Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), plus grande manifestation cinématographique d'Afrique, s'est achevé samedi sur un palmarès qui a «reconnu» le cinéma sud-africain à travers des choix que certains professionnels ont qualifiés de «politiques».

Résumé du cru, le long métrage «Drum», du Sud-Africain Zola Maseko, a obtenu l'Étalon d'or de Yennenga, le grand prix du festival, ainsi que le prix du meilleur décor.

Le film suit le journaliste noir Henry Nxumalo (Taye Diggs) et son magazine «Drum» dans l'Afrique du Sud des années 1950. Zola Maseko, ex-militant du Congrès national africain (ANC), dénonce les violences faites aux Noirs dans le pays à travers la passion et l'engagement d'Henry pour son métier.

Le jury a apprécié «les qualités techniques du film, mais aussi l'ensemble de son interprétation», a expliqué le président de la sélection des longs métrages, le réalisateur marocain Souheil Ben Barka.

C'est la première fois que la plus grande distinction du Fespaco est attribuée à un réalisateur sud-africain et, plus généralement, originaire d'Afrique australe, a relevé Zola Maseko, en estimant qu'il s'agissait d'une reconnaissance pour le cinéma de son pays, «un immense honneur».

«Zulu love letter» (Lettre d'amour zoulou) de son compatriote Ramadan Sulema a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour la comédienne Pamela Nomvete Marimbe, et celui de l'Union européenne. Pamela Nomvete Marimbe incarne une journaliste noire, mère d'une adolescente sourde-muette et ex-activiste anti-apartheid en lutte contre les fantômes du passé dans l'Afrique du Sud des années 1990.

«Max and Mona», de Teddy Mattered, est le troisième long métrage sud-africain distingué au palmarès avec le prix Oumarou Ganda (meilleure première oeuvre). Il raconte les aventures d'un jeune villageois qui se rend à Johannesburg pour ses études à l'université.

Au palmarès, figurent également «La chambre noire» du Marocain Hassan Benjelloun (Étalon d'argent de Yennenga), dénonçant les exactions contre un ancien militant marxiste-léniniste, ainsi que «Tasuma» («Le feu») du Burkinabè Kollo Daniel Sanou (Étalon de bronze de Yennenga, prix RFI cinéma du public), relatant les tribulations d'un ancien combattant en quête de sa pension.

La liste des lauréats du Fespaco 2005 comprend aussi les films burkinabè «La nuit de la vérité» de Fanta Régina Nacro (meilleur scénario) et «Sous la clarté de la lune» d'Apolline Traoré (meilleure musique, pour Sékouba Bambino Diabaté).

Y figurent aussi «Les suspects» de Kamal Dehane (Algérie, meilleure interprétation masculine, pour Sid Ali Kouiret), «El Manara» de Belkacem Hadjadj (Algérie, meilleur son, pour Rachid Bonafia) et «Le prince» de Mohamed Zran (Tunisie, meilleur

montage, pour Andrée Davanture). «Un héros» de Zeze Gamboa, unique film angolais de la sélection, a obtenu le prix de la meilleure image (pour Mario Masini).

Plusieurs professionnels ont regretté l'absence dans le palmarès ou le sous-classement de films jugés de meilleure facture, tandis que des spectateurs se sont plaints de ne pas y voir figurer des oeuvres plus légères.

Parmi les oeuvres oubliées, figurent «Le grand voyage», histoire de quête spirituelle, de tolérance et d'amour filial signée d'Ismaël Ferroukhi (Maroc) et «Ouaga Saga», légère comédie urbaine de Dani Kouyaté (Burkina Faso).

«+Le grand voyage+ méritait l'Étalon d'or de Yennenga, mais le jury a fait un choix politique en voulant réparer l'absence de l'Afrique du Sud sur la liste des lauréats de l'Étalon. Il y avait tous ces films (sud-africains) en compétition, et il a fallu leur faire une place», a affirmé à l'AFP un cinéaste africain qui ne présentait aucun film.

Tasuma obtient le prix RFI du public

Tasuma! («le feu»), premier long métrage du Burkinabè Daniel Kollo Sanou, a remporté le prix RFI du public.

A voté! Après un long ballottage, *Tasuma!* («le feu»), premier long métrage du Burkinabè Daniel Kollo Sanou, a remporté le prix RFI du public, distançant d'une dizaine de voix seulement *Ouaga Saga*, de Dani Kouyaté et *Sous la clarté de la lune*, d'Apolline Traoré. Après *Battu*, du Malien Cheick Oumar Sissoko (Fespaco 2001) et *Moi et mon Blanc*, du Burkinabè Pierre S. Yameogo (Fespaco 2003), *Tasuma* est le troisième lauréat du prix RFI: le ministère français des Affaires étrangères achètera les droits du film pour le diffuser dans tout son réseau culturel.

Tasuma conte les mésaventures de Sogo Sanon, ancien tirailleur sénégalais dévalant à intervalles réguliers les pentes rocailleuses de son village pour aller chercher une improbable pension de guerre à Bobo Dioulasso. Brave bougre, jamais découragé, n'hésitant pas à s'endetter pour acheter la broyeuse à mil dont rêvent les femmes de son village, Sogo pourrait être le petit cousin du héros du Mandat de Sembene Ousmane. C'est à un autre film de «l'Ainé des anciens», Camp, de Thiaroye, que Tasuma emprunte son sujet. Mais pour dénoncer le sort souvent dramatique des anciens combattants en Afrique, Sanou a choisi, plutôt que la voie du réquisitoire, la douceur et la subtilité de la chronique villageoise.

Film sérieux, *Tasuma* a remporté le prix à quelque voix près, devant *Ouaga Saga*, de Dani Kouyaté. A cette truculente comédie urbaine qui, pour conter les tribulations d'une bande de lou-lous ouagalais, n'hésite pas à puiser dans tous les camps (musiques de rue, western-spaghetti, etc), le public a donc préféré le sérieux d'un film traitant de l'un des problèmes les plus épineux de l'après-guerre, plaie toujours ouverte entre la France et ses anciennes colonies.

La 20e édition du Fespaco se tiendra du 24 février au 3 mars

2007.

Le palmarès du 19e

Fespaco: CATEGORIE LONGS METRAGES (jury présidé par le Marocain Souheil Ben Barka)

- Étalon d'or de Yennenga (Grand prix): «Drum», de Zola Maseko (Afrique du Sud)

- Étalon d'argent de Yennenga: «La chambre noire», de Hassan Benjelloun (Maroc)

- Étalon de bronze de Yennenga: «Tasuma» («Le feu»), de Kollo Daniel Sanou (Burkina Faso)

- Prix spécial de l'Union européenne: «Zulu love letter», de Lettre d'amour zoulou», de Ramadan Suleman (Afrique du Sud)

- Prix Oumarou Ganda (meilleure première oeuvre): «Max and Mona», de Teddy Mattered (Afrique du Sud)

- Prix de la meilleure interprétation féminine: Pamela Nomvete Marimbe dans «Zulu love letter», de Ramadan Suleman (Afrique du Sud)

- Prix de la meilleure interprétation masculine: Sid Ali Kouiret dans «Les suspects», de Kamal Dehane (Algérie)

- Prix du meilleur scénario: «La nuit de la vérité», de Fanta Régina Nacro (Burkina Faso)

- Prix de la meilleure image: «Un héros», de Zeze Gamboa (Angola)

- Prix du meilleur son: «El Manara», de Belkacem Hadjadj (Algérie)

- Prix de la meilleure musique: Sékouba Bambino Diabaté dans «Sous la clarté de la lune», d'Apolline Traoré (Burkina Faso)

- Prix du meilleur décor: «Drum», de Zola Maseko (Afrique du Sud)

- Prix du meilleur montage: Andrée Davanture pour «Le prince», de Mohamed Zran (Tunisie)

- Prix du public décerné par Radio France Internationale (RFI) et le ministère français des Affaires étrangères: «Tasuma» («Le feu»), de Kollo Daniel Sanou (Burkina Faso)

- Prix Paul Robeson (meilleur long métrage de la diaspora africaine): «Beah: A black woman speaks», de Lisa Gay Hamilton (Etats-Unis)

CATEGORIE COURTS METRAGES (jury présidé par le Béninois Sanvi Panou):

- Poulain d'or de Yennenga: «L'autre mal», de Tahirou Ouédraogo (Burkina Faso)

- Poulain d'argent de Yennenga: «Be kunko», Cheick Fantamady Camara (Guinée)

- Poulain de bronze de Yennenga: «Safi, la petite mère», de Rasmané «Raso» Ganemtoré (Burkina Faso)

- Mentions spéciales: «Le secret de Fatima», de Karim Bensalah (Algérie)

«Prince Loseno», de Kibushi Ndjate Wooto (RD Congo)

«Le siffle», de As Thiam (Sénégal)

CATEGORIE TV-VIDEO (jury présidé par la Rwandaise Chantal Bagilishya)

- Prix de la meilleure oeuvre de fiction/documentaire: «Conakrykas», de Manthia Diawara (Mali)

- Prix de la meilleure série ou sitcom: «Sidagami», de Maurice Kaboré (Burkina Faso)

- Prix spécial du jury fiction/documentaire: «Aliénation», de

Malek Bensmail (Algérie)

- Prix spécial du jury série ou sitcom: «Trois hommes, un village», de Idrissa Ouédraogo et Issa Traoré de Brahim (Burkina Faso)

L'Afrique du Sud a dominé le palmarès du 19e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) en recevant les principaux prix, dont l'Étalon d'or de Yennenga attribué à Zola Maseko pour «Drum».

«Drum», qui retrace le parcours d'un journaliste d'investigation noir dans l'Afrique du Sud des années 1950, a obtenu ce grand prix notamment pour ses «qualités techniques (...), mais aussi l'ensemble de son interprétation», a expliqué le président du jury des longs métrages, le Marocain Souheil Ben Barka.

Le réalisateur Zola Maseko, dont l'oeuvre a également reçu le prix du meilleur décor (décerné à Eddie Kettison), s'est déclaré «immensément honoré» de ce trophée, attribué pour la première fois à un cinéaste originaire d'Afrique australe.

«C'est incroyable! C'est un rêve qui est devenu réalité», a-t-il ajouté peu après devant quelques journalistes, en précisant qu'il en était cette année à sa deuxième participation au Fespaco.

Le trophée, qui accompagne le

grand prix constitué de 10 millions de francs CFA (plus de 15.200 euros) et d'une dotation en pellicule d'une valeur de 3.000 euros, a été remis à Zola Maseko par le président burkinabè Blaise Compaoré, dans un crépitement de feux d'artifices et sur les notes d'une musique solennelle.

Le deuxième grand gagnant consacré par le palmarès est un autre film sud-africain, «Zulu love letter» («Lettre d'amour zoulou») de Ramadan Suleman, qui relate l'histoire d'une journaliste noire, mère d'une adolescente sourde-muette et ex-activiste anti-apartheid qui se bat contre les fantômes du passé.

«Zulu love letter» a reçu le prix de la meilleure interprétation féminine pour le jeu de la comédienne Pamela Nomvete Marimbe, qui incarne la journaliste, ainsi que le prix spécial de l'Union européenne.

«Max and Mona», de Teddy Mattered, est le troisième film sud-africain distingué au palmarès des longs métrages avec le prix Oumarou Ganda de la meilleure première oeuvre.

Le Burkina Faso arrive en deuxième position après l'Afrique du Sud, avec quatre prix à trois longs métrages.

AFP

Communiqué de presse de la Ligue pour la défense du Consommateur au Bénin

Gestion hasardeuse des télécommunications au Bénin: les consommateurs abusés!

Les télécommunications représentent un secteur stratégique dans le développement d'une Nation. La téléphonie sous toutes ses formes a pris un essor considérable depuis quelques années dans notre pays et communiquer est devenu une nécessité aussi bien pour les populations des zones urbaines, périurbaines que rurales. Depuis près d'une semaine, on assiste à l'éclatement d'une affaire scandaleuse qui est une arnaque pratiquée sur les consommateurs depuis l'an 2000 dans le secteur des services de la téléphonie mobile dans notre pays. L'affaire TITAN qui vient d'éclater au grand jour est un scandale politico-financier qui est née à la veille de la présidentielle de 2001. Elle implique outre le groupe TITAN Corporation, le Ministère de la Culture et de la Communication, les Responsables de l'Office des Postes et Télécommunications (OPT), les hommes politiques toutes tendances confondues et la Présidence de la République. Cette scandaleuse affaire avait abouti à la fixation anarchique des prix des services GSM au Bénin.

Alors que le pauvre consommateur béninois a de la peine à assurer sa subsistance, on vient lui rendre l'existence plus difficile par une pratique injustifiable des prix de télécommunications. Il est à conclure que le droit à la satisfaction des besoins essentiels du consommateur est un leurre au Bénin et la devise « Nous accompagnons le développement du Bénin » est devenu un vœu pieux.

La ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) qui, entre autres actions avait exigé la mise en place de l'autorité de régulation des télécommunications aux sorties de son atelier organisé en 2001 sur les télécommunications et la révision à la baisse des coûts des communications sur le GSM au cours d'une marche des consommateurs n'a pu obtenir que la très faible réduction des prix des communications sur les réseaux GSM en mars 2004. C'est pourquoi la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (LDCB) voudrait d'une part saisir cette opportunité pour remercier les professionnels des médias pour leur vigilance et leur devoir d'informer l'opinion publique et d'autre part inviter le Président de la République à faire prendre les dispositions utiles pour améliorer le secteur de la télécommunication en accélérant l'installation effective de l'autorité de régulation des postes et télécommunications créée par décret n° 2003-476 du 1^{er} décembre 2003.

Aussi est-il utile de rappeler l'inexploitation de la fibre optique installée par l'OPT, de Cotonou à Parakou et qui est réparée à coût de millions après avoir été endommagée régulièrement. Ces équipements ont pourtant été financés par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) à hauteur de dix milliards environ pour amoindrir les frais de télécommunications dans notre pays.

Fait à cotonou le 08 mars 2005-03-09

Le président
Romain Abilé HOUHEOU